Coronavirus : l’impossible bilan de la mortalité en France… par manque de personnel

écrit par François des Groux | 3 août 2020

La morgue provisoire de Rungis pendant le pic épidémiologique : 55€ l’heure de recueillement, 159€ le forfait « 6 jours » (photo Mediapart)

.

30 265 : c’est le nombre officiel de morts par COVID-19.

Mais en fin de compte, on n’en sait rien puisqu’au début, les morts en Ehpad et à domicile n’étaient pas comptabilisés.

Et puis, c’est ballot, le CépiDc (Centre d’épidémiologie sur les causes médicales de décès) de l’Inserm n’a pas assez de personnel pour analyser tous les certificats de décès sur lesquels figurent les causes…

Or l’État le lui refuse… par manque de moyens.

Pourtant, en France, ce ne sont pas les fonctionnaires qui

manquent…

Coronavirus : l’impossible bilan de la mortalité en France

30 265. C’est, au 31 juillet 2020, le bilan officiel de l’épidémie de coronavirus en France, selon les chiffres communiqués par Santé publique France.

Mais quel est le véritable état des lieux du coronavirus dans l’Hexagone ?

[…] Pour connaître la mortalité réelle liée au coronavirus en France, il faudra en effet examiner tous les certificats de décès sur lesquels figurent les causes. C’est une tâche qui est normalement dévolue au Centre d’épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc) de l’Inserm. En clair, chaque certificat de décès doit être analysé et ensuite codé selon les normes de l’Organisation mondiale de la santé (OMS). Or, c’est bien là où le bât blesse.

En France, trois personnes sont chargées de cette tâche, avec pas moins de 600 000 décès sur une année calendaire. En Allemagne, ils sont, à titre de comparaison, 50 pour traiter 950 000 décès…

Dénonçant, un « manque d’effectifs criant », elle estime que l’on « n’a plus assez de gens pour produire les données dans des délais raisonnables ».

Ainsi, les données de mortalité pour 2017, 2018 et 2019 ne seraient pas encore finalisées.

Face aux demandes de Claire Morgand pour obtenir de l’aide, on lui oppose une fin de non-recevoir, au nom d’une pénurie de moyens…

Ce délai n’est toutefois pas unique en son genre. L’exemple le plus parlant en France est sans doute celui de la canicule de 2003. Le premier bilan, dressé en 2003, dénombre 15 000 décès supplémentaires. Mais, comme le souligne *Le Monde*, une étude de l’Inserm publiée en 2007 fixera finalement le chiffre à 19 000.

Dans le cas du Covid-19, le danger est celui d’une surestimation, explique Claire Morgand, auprès du *JDD.*

Des crises cardiaques ou des AVC pourraient ainsi être imputés à l’épidémie faute d’analyse précise des données. « Nous n’aurons peut-être jamais d’informations fiables et comparables au niveau international, se désole-t-elle…

https://www.lepoint.fr/sante/coronavirus-l-impossible-bilan-de-la-mortalite-en-france-02-08-2020-2386411_40.php